

PV de l'Assemblée Générale de l'association Aux 6 Logis - mardi 25 avril 2023

Personnes présentes : Geneviève Bordry (Présidente d'Aux 6 logis), Muriel Zimmermann (membre du comité d'Aux 6 logis), Catherine Fleury, Caroline Gomez Keizer (Aux 6 logis), Ludivine Mayer (Aux 6 logis), Grazianna Riccardi (Aux 6 logis), Fleur André (Aux 6 logis), Céline Anel (Aux 6 logis), Anuka Schubert (F-Information et Aux 6 logis), Tebbine Strüwer (Aux 6 logis), Khadija Reynes (Aux 6 logis), René Deléglise (Comptabilis), Chantal Thévenoz- Burnand, Théodore Turrettini (Centre de la Roseraie), Laurie Kunz (m3 Gérance), Pascale Vernet-Dunant (Voie-F), Claire Déchamboux (Collectif de défense), Anne-Céline Machet (Fondation Maison des femmes*), Davy-Kim Lascombes (BPEV), Christine Meyerhans (Voie-F), Denise Da Veiga Alves.

*

Personnes excusées :

Doris Gerber (trésorière d'Aux 6 logis), Yssa Beaufond (Aux 6 logis), Blaise Delacuisine (m3 Gérance), Clément Devillard (m3 Gérance), Maya Pfiffner (OCIRT), Constantin Caso (Wincasa), Caroline Eichenberger (Camarada), Samuel Dunant (HKD Géomatique), Fabienne Vermeulen (CAPAS), Christina Kitsos (conseillère administrative, Ville de Genève), Anne Deluermoz (SPMI), Sheila Buemi-Moore (Associations Les Vernets d'Arve), Catherine Minder (GAS Global Audit SA), Valentine Archinard (SOS Femmes), Laura Facini (SOS Femmes), Maya Royston (Aux 6 logis), Eliani Fanetti (Totem), Olowine Rogg (Fondation HBM Emile-Dupont), Nathalie Havinga (Fondation Eck), Samuel Dunant (Fondation Eck)

*

Prise de P.V : Caroline Gomez Keizer

1. Mot d'accueil de la présidente

Geneviève Bordry remercie les personnes présentes.

Elle souligne l'évolution spectaculaire de l'association en 5 ans, particulièrement depuis ses débuts en 2016, aux premiers logements en 2018. En moins de 5 ans, Aux 6 Logis est passé de 6 à 19 places relais et places urgence confondues. Depuis 2018, 145 femmes et enfants ont été accueillis. Elle relève l'importance de l'accompagnement complet, qui permet d'assainir les situations des femmes et d'accéder à des logements pérennes ou d'améliorer leur situation. Elle remercie l'équipe pour son engagement.

2. Approbation du PV de l'AG du 3 mai 2022

Le PV de l'AG du 2.5.2022 est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour de l'AG

L'OJ de l'AG est approuvé, personne ne s'oppose.

4. Points forts de l'année 2022

Présentés à tour de rôle, par des membres de l'équipe.

Mot d'introduction, Ludivine Mayer

Avant de laisser la parole à l'équipe, elle souhaitait prendre quelques minutes pour dire que, ces 2 dernières années, le comité et l'équipe ont souhaité réfléchir afin de poser les fondations de l'association, définir ce qui fait l'identité d'Aux 6 logis, ce qui la caractérise et qui lui permet de se positionner clairement en tant qu'actrice à part entière de l'hébergement à Genève.

Aujourd'hui, elle tenait à faire part du fruit de ces échanges et à communiquer le projet associatif qui peut se résumer de la manière suivante : plus qu'un lieu, plus qu'un toit, Aux 6 Logis accompagne les femmes, dans le cadre d'une démarche personnalisée et transversale, en leur apportant des clés leur permettant de cheminer vers plus d'autonomie et de pouvoir d'agir.

L'équipe va prendre la parole pour illustrer la manière dont ce projet associatif se décline concrètement autour des résidentes, d'abord avec un bilan chiffré des logements relais et d'urgence puis en présentant en détail les prestations qui s'articulent autour d'un volet individuel et communautaire.

Même si l'équipe va passer en revue toutes les activités, toutes ne seront pas zoomées cette année. Certaines seront présentées en détail l'année prochaine comme les consultations psychologiques et les cafés rencontre.

Bilan chiffré Relais et Urgence, Tebbine Strüwer

Les logements relais concernent 9 places pour femmes avec ou sans enfants, orientées par une association du Réseau Femmes*, la durée de séjour est de 18 mois au maximum dans 4 appartements individuels et 2 communautaires. L'objectif de l'accompagnement est de stabiliser les situations et augmenter les chances de retrouver un logement pérenne.

En 2022, 18 femmes et 11 enfants ont été hébergés. 10 situations sont sorties du dispositif, 8 femmes ont été relogées de manière pérenne via des régies publiques et privées, 1 femme a obtenu un bail temporaire de 3 ans et une femme est partie en Espagne.

Les logements d'urgence concernent 10 places pour femmes avec ou sans enfants, orientées par une structure sociale genevoise. La durée de séjour est de 3 à 6 mois au maximum. Les places sont réparties dans un appartement et 2 villas communautaires. L'objectif de l'accompagnement est de permettre aux femmes vivant une situation d'instabilité, de souffler, reprendre pied, débloquer des difficultés et établir un projet d'hébergement stable. En 2022, 30 femmes et 21 enfants ont été hébergés. Pour les sorties, 4 d'entre elles ont pu faire une "passerelle" vers un de nos appartements relais et 26 sont parties avec une solution d'hébergement provisoire ou pérenne.

Les objectifs de l'accompagnement individuel et collectif, Grazianna Riccardi

En lien avec le projet associatif et, avant de décliner en détails les prestations, elle décrit les objectifs qui transcendent un peu toute l'activité de l'association.

En effet, si bien dans l'intervention individuelle que collective/communautaire, Aux 6 Logis s'attache à créer des contextes favorables, à encourager la participation, à favoriser la prise de position, ainsi que les rencontres et la création de liens.

Si le toit est le socle, il est pour nous également un outil essentiel pour permettre aux personnes de se sentir en sécurité pour souffler, comprendre, apprendre, se détendre, se remobiliser et se revaloriser pour également mieux comprendre son environnement et agir sur sa condition pour opérer des changements. Ainsi, les objectifs ont pour but de :

- Valoriser les compétences
- Contribuer au bien-être général
- Renforcer la confiance en soi
- Favoriser l'accès à l'autonomie et au pouvoir d'agir
- Faciliter l'accès aux droits

Accompagnement individuel, Céline Anel

Accompagnement social

En 2022, ce pôle comptait 3 travailleuses sociales. Leur objectif est de répondre aux besoins des familles et des femmes hébergées. L'accompagnement, de proximité, se veut sur mesure par rapport aux situations et aux besoins. Les travailleuses sociales visent également à favoriser l'accès au logement et aux prestations sociales en proposant une palette de démarches auxquelles elles associent les résidentes.

Consultation psychologique

Maya Royston, psychologue, est présente une journée par semaine répartie sur deux demi-journées. Son rôle est de soutenir, de réaliser une orientation psychologique et de coordonner des soins. Cette prestation est primordiale pour les personnes qui n'ont pas accès aux soins, notamment les personnes sans statut légal et celles n'ayant pas ou peu de moyens financiers.

Consultation juridique, Anuka Schubert

Présente une journée par semaine, elle oriente, informe, donne des conseils juridiques, fait le lien avec le réseau et rédige des actes judiciaires. Ses domaines d'intervention sont le droit de la famille, des conditions de séjour et des assurances sociales.

Activités collectives, Fleur André

Ateliers de partage et d'échange de savoirs réalisés en 2022

Les thèmes sont choisis avec les résidentes et les ateliers sont co-construits avec elles. Leur objectif est de s'appuyer sur l'expérience, les ressources et les compétences de chacune des femmes afin de permettre le partage de savoirs.

En 2022, 5 ateliers ont pu être menés sur un partage d'idées autour des activités estivales, sur un partage de recettes de cuisine, un repas collectif, un atelier informatique et des ateliers de jardinage. 4 activités ont eu lieu : une visite guidée du jardin botanique, un pique-nique, un concert au parc La Grange et un goûter de Noël.

Ateliers d'art-thérapie et activités à caractère culturel, Khadija Reynes

L'art thérapie se situe entre les domaines des soins et de l'accompagnement humain et s'effectue au moyen de l'expérience créatrice.

L'objectif des ateliers proposés est d'offrir aux femmes un espace d'accueil et d'expression. C'est aussi un lieu pour commencer un travail d'élaboration et de symbolisation.

Les ateliers collectifs ont lieu les lundis, à quinzaine. Avant de débiter les participantes sont conviées à un entretien individuel. Les ateliers sont structurés et abordent des thèmes choisis avec les participantes. En 2022, une sortie culturelle a été proposée dans le cadre de ces ateliers. Il s'agissait d'une exposition audiovisuelle à Nyon "Les Cicatrices".

A l'issue de ces présentations, Geneviève Bordry demande s'il y a des questions dans le public :

Après l'urgence, où vont les personnes hébergées ?

Les femmes logées dans ce pôle, se trouvent dans des situations complexes, notamment au niveau statutaire. Elles sont accompagnées pour un hébergement à leur sortie, Aux 6 Logis tente de faire le maximum dans un laps de temps court, 3 voire 6 mois.

5. Présentation des comptes 2022, Ludivine Mayer

En 2022, les loyers et charges des appartements augmentent et passent d'environ CHF 83'000.- en 2021 à CHF 107'000.-. Au début de l'année 2022, le bail d'un des appartements d'urgence a été résilié (il s'agissait d'un logement appartenant à la GIM et dont le bail précaire a été résilié afin de totalement rénover l'immeuble). Elle a donc prospecté pour trouver une solution et organiser le déménagement des 4 résidentes vivant dans cet appartement.

Il se trouve que finalement, l'association a eu plusieurs opportunités et a décidé avec le comité de déménager les 10 places d'urgence vers 3 nouveaux sites. L'objectif étant d'abord d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux résidentes et ensuite de réaliser des économies sur les charges de maintenance et d'énergie car ces nouvelles habitations sont moins vétustes et mieux isolées. Cette relocalisation des 10 places d'urgence a entraîné une augmentation des frais de loyer mais aussi des charges exceptionnelles de déménagement.

Aujourd'hui, les 10 résidentes du volet urgence vivent dans une grande villa à Vernier, propriété de la fondation Emile Dupont, dans une villa à Saint Jean mise en partie gracieusement à disposition de l'association par la Ville de Genève et un grand cluster à Confignon, propriété de la commune.

Les charges de personnel augmentent significativement passant d'environ CHF 279'000.- en 2021 à CHF à 390'000.- en 2022. En effet, depuis l'autonomisation complète de l'association en janvier 2021, l'architecture de l'activité s'organisait autour de la responsable et de l'équipe sociale.

En 2022, l'activité a été décidée et budgétée afin de mieux répartir les rôles et les cahiers des charges : d'abord, en engageant une assistante afin de gérer avec nous la charge logistique et administrative générée par la gestion de 9 sites d'hébergement différents mais aussi par les tournus successifs dans les appartements.

Car, si Aux 6 logis propose 19 places et a hébergé 48 femmes en 2022, cela signifie qu'il a fallu coordonner 29 départs et 29 entrées, sans compter tous les aspects liés à l'entretien des appartements. Même si aujourd'hui, l'équipe sociale continue de s'occuper de toutes ces questions, elle peut aussi compter sur une personne supplémentaire, une assistante logistique et administrative engagée à 50% en 2022.

En 2002, il a aussi été décidé d'augmenter une des travailleuses sociales afin de traiter les demandes d'hébergement et de coordonner le processus d'admission des nouvelles résidentes.

Enfin, Aux 6 logis a souhaité dédier un temps au travail social communautaire car, comme les collaboratrices l'ont expliqué dans le point précédent, l'équipe et l'association souhaitent donner de la place aux activités collectives car elles pensent que la dignité passe aussi par la confiance en soi, laquelle s'acquière au contact d'expériences relationnelles positives.

Les entrées proviennent pour moitié de subventions publiques. Logiquement l'association projette de les faire augmenter progressivement afin qu'elles couvrent une part plus importante du fonctionnement associatif.

1/3 des recettes proviennent de dons privés et les 20% restant proviennent des contributions payées par les résidentes des logements relais qui participent à la mise à disposition des appartements. Les montants des contributions des résidentes sont calculés au cas par cas, selon les situations personnelles spécifiques.

Enfin, le déficit qui s'élève à CHF 12'000.- va permettre de diminuer le niveau de fonds propres (environ CHF 28'000.- en 2021).

6. Rapport de la fiduciaire de révision des comptes, Ludivine Mayer

Les comptes 2022 ont été audités par le cabinet GAS Global Audit sous le régime du contrôle restreint.

Il ressort du contrôle que le cabinet n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels de donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux dispositions légales, aux directives étatiques ainsi qu'aux Swiss GAA RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Mme Minder, qui a réalisé l'audit se tient à disposition en cas de questions.

7. Approbation des comptes 2022

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

8. Décharge au Comité pour l'exercice 2022

La décharge au comité est approuvée à l'unanimité.

9. Présentation du budget 2023, Ludivine Mayer

Le budget prévisionnel 2023 prévoit des dépenses sensiblement supérieures au réalisé 2022. Cela s'explique principalement par l'engagement d'une 4^{ème} travailleuse sociale et la location de nouveaux appartements sur la commune de Vernier afin d'y développer, dès 2023, 6 nouvelles places relais pour des femmes victimes de violences domestiques, et encore 4 places supplémentaires en 2024. La création de ces nouvelles places relais fait suite à une demande et un financement du BPEV (Bureau de la Promotion de l'Egalité et de Prévention des Violences Domestiques).

Les charges de locaux augmentent également car l'équipe étant dorénavant composée de 10 personnes, Aux 6 logis a préféré laisser le CAPAS, avec lequel elle partageait ses bureaux jusqu'à présent, s'installer au 2^e étage du même immeuble avec le Réseau femmes*. Même si le CAPAS et le Réseau femmes* utilisent régulièrement la salle de conférence d' Aux 6 logis, il devenait urgent de pouvoir disposer d'un espace plus en adéquation avec la taille de l'équipe.

Le budget est équilibré dans l'ensemble grâce à des fonds privés, variés et en augmentation, mais aussi les financements publics avec l'octroi d'une nouvelle subvention accordée par le BPEV, de 113'500.- en 2023 puis de CHF 180'000.- dès 2024.

10. Perspectives 2023, Ludivine Mayer

Logements relais femmes victimes de violences domestiques

Sans entrer dans le détail de chacune de nos perspectives 2023, elle voudrait plutôt souligner, évidemment, la création, avec un apport financier du BPEV, de 6 places relais destinées à des femmes victimes de violences domestiques, puis encore 4 places supplémentaires en 2024.

Grâce au soutien la fondation Emile Dupont, ces 10 logements relais se situent à Vernier dans des habitations rénovées et en parfait état. L'équipe espère ainsi avoir moins de frais de maintenance et de coordination logistique. Il s'agit qui plus est de baux pérennes. Ce qui signifie que, a priori, l'association n'aura pas à déménager ces logements d'ici quelques mois.

La période d'hébergement dans ces nouvelles places relais est toujours de 18 mois. De la même manière, l'accompagnement de proximité permet aussi aux résidentes de stabiliser progressivement leur situation et d'augmenter leur chance de re-trouver un logement pérenne. Ce qui caractérise ces nouvelles places c'est qu'elles s'adressent uniquement à des femmes victimes de violences domestiques et qui ne sont pas forcément orientées par les associations membres du Réseau femmes* mais par le réseau associatif et institutionnel dans son ensemble.

Afin de pouvoir absorber ce nouveau pan de l'activité, Aux 6 logis a récemment engagé une nouvelle travailleuse sociale, Caroline Gomez Keizer. Aux 6 logis a aussi décidé de renforcer le poste d'assistante logistique et administrative et d'engager, à un petit taux d'activité, une adjointe de la responsable, Tebbine

Strüwer, qui apporte un support à plusieurs niveaux, notamment, les recherches de fonds, la gestion administrative des RH et des salaires, etc.

Soutien à la parentalité

En 2023, l'équipe prévoit aussi d'étoffer son offre de prestations en faveur des enfants. Son expérience auprès de femmes se trouvant dans des situations complexes de vulnérabilité l'amène à constater que les enfants sont directement impactés par les effets psycho-sociaux de la précarité.

Il lui paraît donc primordial d'intégrer à son accompagnement des ressources personnalisées dans le domaine de l'enfance.

C'est pourquoi il a été décidé de mandater une intervenante externe spécialiste en soutien à la parentalité qui a pris le temps d'échanger en profondeur avec l'équipe sociale afin d'élaborer un projet sur mesure pour Aux 6 logis. Elle commencera à intervenir auprès de nos résidentes dès le 1^{er} mai en proposant des activités collectives mères-enfants ainsi qu'un soutien en individuel selon les besoins.

La psychologue et l'art-thérapeute prévoit également de développer conjointement un atelier d'art-thérapie mères-enfants.

Développement de 3 projets coconstruits avec les résidentes

En 2023, l'équipe d'Aux 6 logis souhaite aussi poursuivre la co-construction de projets en commun avec les résidentes. Cette année, elle a décidé de développer :

Des ateliers thématiques autour de la grève féministe du 14 juin. C'est l'occasion pour les travailleuses sociales et la juriste de faire un important travail d'information et de sensibilisation sur les droits des femmes et les inégalités de genre. L'atelier se clôturera, au côté de l'équipe d'Aux 6 logis, par leur participation active à la grève du 14 juin.

L'équipe prévoit aussi d'emmenner cet été un groupe de 18 femmes et enfants sur les bords du Lac de Neuchâtel. Dans ce projet, les femmes sont parties prenantes de toutes les étapes de l'organisation du séjour. Ce sont elles qui définissent le programme des activités, échangent avec les intervenantes, prévoient les repas et les transports. Ce projet est une parfaite illustration du projet d'accompagnement d'Aux 6 logis qui s'articule autour d'un objectif clé : créer des contextes favorables favorisant le renforcement des ressources personnelles de nos résidentes.

La Cité*

Enfin, même si Aux 6 logis a su nouer de précieuses collaborations au sein des différents réseaux et que, grâce à des rapports privilégiés avec des régies publiques et privées, 80% des résidentes du relais ont eu



l'opportunité de trouver un appartement pérenne, elle souhaite aujourd'hui mettre en avant la Cité*, laquelle se trouvera dans les locaux où se déroule cette assemblée.

En effet, Aux 6 logis a la chance d'être étroitement associée à la création de ce projet d'envergure puisque elle va y déménager ses bureaux et y créer aussi 12 logements relais. Ce qui va lui permettre, ainsi, de se défaire entièrement ou au moins en grande partie, des baux précaires et des habitations vétustes.

A ce titre, depuis quelques temps, l'équipe d'Aux 6 logis rencontre régulièrement les architectes afin de peaufiner les plans des logements relais. Fidèle à son projet associatif, l'équipe a demandé à une des résidentes de les accompagner à chacun des rendez-vous et de l'enrichir de sa propre expertise.

11. Présentation de la Cité* par la directrice projet, Anne-Céline Machet

Le bâtiment est occupé depuis janvier 2023, cela représente le fruit d'un long processus. C'est un projet unique en son genre puisqu'il va rassembler sous le même toit : des logements sur 4 niveaux avec mixité, pour femmes seniors, étudiantes, et des logements pour Aux 6 Logis ; une halte-garderie avec le soutien de la Ville de Genève ; un café créateur de liens sociaux et d'ateliers pour faire se rencontrer les gens ; la bibliothèque Filigrane de F-Information qui va ainsi tripler sa surface. 3 associations du Réseau femmes* vont y déménager leurs bureaux : SOS Femmes, F-Information et Aux 6 Logis.

Par ailleurs, des espaces pour des conférences, des expositions, des cours de danse seront aussi créés. Y prendront place également : un espace numérique géré par Voie-F, une permanence administrative et un Espace santé (collectif et individuel). En gros, une multitude de projets emblématiques construits sur des thèmes portant sur l'égalité et des questions de genre pourront s'intégrer dans ce bâtiment. L'ambition est de mener des actions de sensibilisation sur les réalités féminines, ouvrir des partenariats, lancer des campagnes de sensibilisation, des plaidoyers dans une approche systémique. La maison offrira aussi du soutien aux associations pour renforcer leurs compétences collectives. Elle permettra de profiter de l'aura de la fondation sur certaines thématiques pour capter des fonds qui pourront être redistribués aux associations concernées. Depuis l'automne 2022, des ateliers sur la vision, la mission, la gouvernance, entre autres se sont tenus. Le suivi des travaux de rénovation avec les architectes est aussi en cours, actuellement ce sont surtout des échanges sur les plans qui sont proposés. Le début des travaux est projeté à l'été 2024 et la fin ou l'ouverture, est prévue en été 2026.

Geneviève Bordry rajoute que la Fondation qui a été créée est complémentaire au Réseau Femmes* (RF). La fondation apporte de la force à chacune des 14 associations du RF. Le RF a déjà accumulé de l'expertise et

de l'expérience et continuera d'exister, la fondation permettra de développer certains axes qui n'ont jamais pu être développés auparavant. Une coordinatrice du RF va aussi être engagée.

Question : combien de structures s'occupent de logements relais à Genève ?

En 2016, il n'y avait que les ULT et certaines communes comme Meyrin et Vernier qui proposaient ce type d'hébergement. Aujourd'hui plusieurs structures, développent des logements relais pas spécifiquement dédiés aux femmes : HG, AIM, ULT, Carrefour Rue, Virgule, CausE.

12. Montant des cotisations annuelles

La même base de cotisation est acceptée, soit CHF 50.- pour personne physique, CHF 30.- AVS, AI, étudiant.e.s, chômage, cotisation annuelle, CHF 100.- pour personne morale.

13. Election / réélection des membres du Comité

3 personnes ont démissionné du comité :

En septembre 2022 : Sylvie Fischer et en novembre 2022: Danielle Waelthy.

En février 2023 : Caroline Gomez Keizer.

Geneviève Bordry, Muriel Zimmermann et Doris Gerber se représentent.

Catherine Fleury se présente : elle a travaillé pendant 13 ans à l'association AVVEC en tant que travailleuse sociale où elle a effectué des accompagnements individuels. Elle était coresponsable du foyer d'hébergement, a travaillé à la délégation des violences domestiques et axé son action sur la prévention. Elle retrouve dans les valeurs d'Aux 6 Logis et voit des similitudes avec celles d'AVVEC. Elle souligne qu'elle apprécie que l'accompagnement s'adapte au rythme des femmes. Elle espère apporter son expertise dans ce domaine à l'association Aux 6 Logis. Elle a déjà pris part à deux séances en tant qu'observatrice.

La candidature de Catherine Fleury est acceptée à l'unanimité.

Enfin, Geneviève Bordry exprime le besoin pour le comité d'Aux 6 Logis de se renforcer et de trouver de nouveaux membres.

14. Divers

Denise Da Veiga Alves aimerait publiquement remercier l'équipe d'Aux 6 Logis car elle est sortie en 2022 d'un logement relais. Elle témoigne pour montrer comment son hébergement dans un appartement d'Aux 6 Logis lui a apporté un changement positif dans sa vie.



Genève, le 3 mai 2023

Geneviève Bordry

Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Geneviève Bordry', written in a cursive style.